ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME I

Arts, Lettres et Langues

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome I
(Arts, Lettres et Langues)

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Littératures et théorie littéraire

Kodjo TETEKPOR, Yélian Constant AGUESSY et Emmanuel Kofi-Botsoe NKONU

1. L'écriture féminine : acte de subversion et de refondation identitaire dans *C'est le soleil qui m'a brûlée* de Beyala et *Le Baobab fou* de Ken Bugul 1-16

RAZAFIMAMONJY Georges Joseph et RAKOTOMALALA Jean Robert

2. Texte littéraire et carré sémiotique : le blason du corps féminin dans un distique de P.-J. Toulet 17-30

N'Dri Hubert KOUAKOU

3. Le conte africain, creuset de l'intégration sociale : vertus, anti-modèles et transmission éthique 31-45

Stephen Asamane ABIRE et Félicité BIHOUN

4. La satire de la démagogie politique des leaders postcoloniaux dans *Les petits garçons naissent aussi des étoiles* d'Emmanuel Dongala 46-56

Serge Lazare OUEDRAOGO

5. A Critical Analysis of Gynocentrism in "The Story of an Hour" by Kate Chopin.....57-72

Victor Terfa ATSAAM

6. Effects of Traditional Practices on Marital Union: Plural Perspectives in French and Francophone Novels 73-88

MENGUE MOUYOMBI Melissa Christel

7. Filiation et transfert entre récit de voyage et guide touristique : le cas d'*Un mois au Congo* de Georges Gevers et du *Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*.....89-104

Fayza BOUMDINE

8. Émancipation féminine et théorie du genre : étude croisée des œuvres d'Olympe de Gouges, de Madame de Genlis et de Germaine de Staël 105-123

Oumar MANGANE

9. Poética de la historia y de la denuncia social en *Noticias felices en aviones de papel* de Juan Marsé 124-138

Abdoulaye NDIAYE

10. Mental Health and Language in "The Yellow Wallpaper" (1892) by Charlotte Perkins Gilman 139-149

Sémiotique, civilisations et études culturelles

YAPI Kouassi Michel et ASSEMIEN Viviane épouse ADIKO

11. Las luchas pasadas, presentes y vanguardistas como signos de identidad de las mujeres de Costa de Marfil y Haití.....150-165

LALEKOU Kouakou Laurent

12. América Latina y África negra, entre independencia y neocolonización 166-176

KONAN Kouakou Gildas

13. Les configurations passionnelles de l'exil intérieur dans *Carnet de doute* de Josué Guébo 177-193

GUEYE Jocelyne Tchenondey

14. Sémiotique de la culture africaine dans *Le Testament* de Mathurin Goli Bi Irié 194-207

Togo DAH

15. Soin par les objets : pour une sémio-thérapie africaine.....208-222

Sciences du langage, linguistique et didactique

Ana Maria DJE COULIBALY

16. El español como herramienta estratégica para el desarrollo turístico en Costa de Marfil: retos, oportunidades y perspectivas 223-241

KOFFI Kouadio

17. Zur Analyse des Wortschatzes des Kiezdeutschen und des Nouchi: Komposita und Derivate in zwei Multiethnolekten 242-258

Abauh Lori Joann Espoir KOUAME

18. L'hybridité linguistique du coupé-décalé : entre poétique et construction d'une mémoire collective ivoirienne 259-272

Evrard MBADINGA et Jeannette Yolande MBONDZI

19. Analyse des leviers thématiques des réactions du député Séraphin Akure-Davain aux déclarations de politique générale des Premiers ministres gabonais (2020-2023).....273-286

Kouadio Janvier YAO et Adama YÉO

20. Le discours rapporté : entre mémoire des voix autres et construction de l'identité discursive du locuteur 287-299

Nalieguinmin Orokya KONE et Kouassi KPANGUI

21. Jean-Marie Adiaffi à travers le prisme du concept littéraire « n'zassa » dans *D'éclairs et de foudres* 300-315

Gloire Celine ESSOLA OBAME

22. Construction d'une posture offensive : l'attaque comme alternative discursive face à l'hégémonie politique dans les discours des candidats à l'élection présidentielle de 2023 au Gabon.....316-330

MITSIEKE Jeriel Dominique

23. Terminologie médicale traditionnelle chez les Adouma du Gabon : le cas des maux d'estomac 331-347

Michelle Nadia ESSOMEYO OBIANG

24. L'influence du français dans la terminologie de la santé en pays fang : le cas de la sinusite.....348-359

MABICKA Pierre Ghislain

25. Stratégies discursives de la violence verbale dans les interactions numériques au Gabon : une approche pragmatique mixte 360-378

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

ÉMANCIPATION FÉMININE ET THÉORIE DU GENRE : ÉTUDE CROISÉE DES ŒUVRES D'OLYMPE DE GOUGES, DE MADAME DE GENLIS ET DE GERMAINE DE STAËL

FEMALE EMANCIPATION AND GENDER THEORY: A CROSS-READING OF THE WORKS OF OLYMPE DE GOUGES, MADAME DE GENLIS AND GERMAINE DE STAËL

Fayza BOUMDINE
Université Moulay Ismail (Maroc)
E-mail : fa.boumdine@edu.umi.ac.ma

Résumé : *Cette étude examine la manière dont trois autrices de la fin du XVIIIe siècle, Olympe de Gouges, Madame de Genlis et Germaine de Staël, construisent des formes d'autorité littéraire au sein d'un universel qui proclame l'égalité tout en réservant la parole légitime. Le corpus réunit la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Adèle et Théodore, les Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau, Des circonstances actuelles et De la littérature, mis en regard de A Vindication of the Rights of Woman. Trois résultats se dégagent. La tribune, la maison et l'institution littéraire apparaissent comme les trois lieux d'énonciation laissés à une femme de lettres à la fin du siècle, et la forme d'autorité construite par chaque autrice épouse la place énonciative disponible. Le support de publication, brochure, roman pédagogique ou essai, configure la portée politique du texte autant que son contenu. Les gestes d'émancipation observés précèdent le mot féminisme, apparu au sens moderne à la fin du XIXe siècle seulement, ce qui impose une lecture strictement historicisée des féminismes au pluriel. L'étude éclaire ainsi les ambivalences d'une modernité qui ouvre l'espace public aux femmes tout en codant leur prise de parole.*

Mots-clés : *Olympe de Gouges, Madame de Genlis, Germaine de Staël, Lumières, études de genre.*

Abstract: *This study examines how three women writers of the late eighteenth century, Olympe de Gouges, Madame de Genlis and Germaine de Staël, construct forms of literary authority within a universalism that proclaims equality while reserving legitimate speech. The corpus brings together the "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne", Adèle et Théodore, the "Lettres sur les ouvrages et le caractère" de J.-J. Rousseau, "Des circonstances actuelles" and "De la literature", set against A Vindication of the Rights of Woman. Three results emerge. The tribune, the household and the literary institution appear as the three places of enunciation left to a woman of letters at the end of the century, and the form of authority built by each writer matches the enunciative place available to her. The medium of publication, pamphlet, pedagogical novel or essay, shapes the political reach of the text as much as its content. The gestures of emancipation observed precede the word feminism, which appeared in its modern sense only at the end of the nineteenth century, a fact that requires a strictly historicized reading of feminisms in the plural. The study thus sheds light on a modernity that opens the public sphere to women while coding their speech.*

Keywords: *Olympe de Gouges, Madame de Genlis, Germaine de Staël, Enlightenment, gender studies.*

Introduction

La fin du XVIIIe siècle ouvre un moment de transformation intellectuelle et politique d'une intensité remarquable. Les Lumières élargissent le champ de la raison, des droits et de la discussion publique, tandis que la Révolution française accélère la circulation des idées, la redéfinition de la souveraineté et la reconfiguration des rapports entre individu, famille et cité. Dans ce mouvement, la question des femmes acquiert une visibilité nouvelle. Elle traverse les débats sur l'éducation, sur la citoyenneté, sur la loi, sur la littérature et sur la légitimité de la parole publique. Geneviève Fraisse a montré avec force que l'universel moderne avance dans une tension durable entre promesse égalitaire et exclusion sexuée. Cette tension forme le point de départ du présent travail.

L'enquête prend appui sur un constat simple. Les textes écrits par des femmes à cette période gagnent en lisibilité lorsqu'ils sont étudiés à partir de leurs conditions concrètes de production, de leurs formes d'énonciation et de leurs usages sociaux. C'est pourquoi cette étude retient trois cas principaux, Olympe de Gouges, Madame de Genlis et Germaine de Staël. Le parcours de Mary Wollstonecraft sert de point de comparaison européen afin de situer plus finement les circulations d'idées autour des droits, de l'éducation et de l'autonomie morale.

Ce travail s'inscrit dans une histoire longue des féminismes au pluriel. Le mot féminisme appartient à une séquence plus tardive, alors que les textes étudiés élaborent déjà des gestes d'émancipation, des revendications de droits, des formes d'autorité intellectuelle et des critiques de la hiérarchie des sexes. Cette historicisation conduit également à replacer les études de genre dans une généalogie plus vaste. Joan Scott offre un outil décisif pour penser le genre comme rapport de pouvoir. Judith Butler éclaire la performativité des identités. Pourtant la réflexion gagne en profondeur lorsqu'elle dialogue avec Gayle Rubin, Christine Delphy, Colette Guillaumin, Monique Wittig et Elsa Dorlin, dont les travaux permettent de relier sexualité, travail domestique, appropriation, construction sociale des sexes et critique des normes.

La problématique centrale s'organise autour d'un paradoxe. Les autrices retenues participent à une culture de l'universel, de la raison et de la perfectibilité, alors même que l'ordre social réserve aux femmes une place seconde dans la représentation, dans la loi ou dans l'institution littéraire. La question de recherche peut ainsi être formulée en trois dimensions solidaires. Comment Olympe de Gouges, Madame de Genlis et Germaine de Staël travaillent-elles cette contradiction dans leurs textes, comment transforment-elles l'écriture en espace d'action, et comment reconfigurent-elles la relation entre savoir, légitimité et présence publique ? La méthode associe la lecture rapprochée des œuvres, l'attention portée aux supports matériels, l'étude des préfaces, des adresses, des signatures et des scènes d'autorisation de soi. L'objectif général consiste ainsi à

montrer que l'écriture des femmes à la fin du siècle forme un laboratoire décisif pour penser ensemble citoyenneté, éducation, littérature et différence des sexes.

Trois hypothèses de lecture guident l'analyse et demeurent ouvertes jusqu'à la discussion, qui seule en éprouve la validité. La première suppose que la forme d'autorité construite par chaque autrice dépend du lieu d'énonciation qui lui demeure accessible, la tribune pour Gouges, la maison pour Genlis, l'institution littéraire pour Staël. La deuxième suppose que le support matériel de publication, brochure, roman pédagogique ou essai, configure la portée politique du texte autant que son contenu. La troisième suppose que les gestes d'émancipation observés précèdent le vocabulaire militant du XIXe siècle et appellent en conséquence une historicisation stricte des catégories d'analyse. La discussion met ces hypothèses à l'épreuve du corpus et la conclusion en dresse le bilan.

1. Cadre théorique

1.1. Formes d'énonciation, conditions de publication et inscription dans l'espace public

Un premier axe concerne la méthode de lecture et conduit vers les formes, les supports, les postures d'auteur et les publics, car une même idée d'émancipation change de portée selon qu'elle passe par la conversation mondaine, le traité pédagogique, le pamphlet ou le roman sentimental (D. Goodman, 1994, p. 2 ; C. Hesse, 2001, p. 56). L'autorité, concept pivot de l'étude, désigne la capacité socialement reconnue de produire une parole reçue comme légitime et digne d'être suivie ; elle se distingue du pouvoir institutionnel, se construit dans le texte par des dispositifs d'énonciation, signature, préface, dédicace, adresse, et se consolide hors du texte par des médiations sociales et éditoriales. Chez Dena Goodman, la sociabilité des salons occupe le cœur de la république des lettres, ce qui met en lumière la médiation culturelle des femmes et l'autorité symbolique acquise par la conversation et l'art de distribuer la parole (D. Goodman, 1994, p. 2). Carla Hesse déplace l'attention vers la culture imprimée : la Révolution transforme les marchés, les signatures et les pratiques éditoriales à travers lesquels les femmes investissent l'espace public, et rend visible la matérialité même de leur prise de parole (C. Hesse, 1991, p. 2 ; 2001, p. 56). Joan Landes donne à cette approche un langage politique rigoureux en décrivant un espace public sexué dès son origine moderne, ce qui relie rhétorique civique, visibilité des corps et frontières de la citoyenneté (J. B. Landes, 1988, p. 7). Du côté éducatif, la famille, la réforme sociale et la formation des sujets apparaissent enfin comme un véritable laboratoire de pensée littéraire et politique (I. Brouard-Arends et M.-E. Plagnol-Diéval, 2007, p. 8).

Martine Reid complète cette cartographie par une histoire culturelle qui maintient ensemble la variété des formes, les conditions éditoriales et les régimes de légitimité, ce qui soutient une lecture fine des singularités d'écriture (M. Reid,

2020, p. 9). Les textes du XVIIIe siècle deviennent alors de véritables partenaires théoriques, et Olympe de Gouges en donne une formule ramassée avec *« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits »*, phrase qui réinscrit l'universel au cœur du conflit sexuel (O. de Gouges, 1791/1986, art. 1). Mary Wollstonecraft déplace ce même enjeu vers le gouvernement de soi et l'éducation rationnelle, puis associe l'indépendance morale à la formation civique, ce qui donne à la prose polémique une portée philosophique durable (M. Wollstonecraft, 1792/2004, p. 29).

1.2. Historicisation des catégories de sexe, de citoyenneté et d'émancipation

Le cadre théorique gagne ensuite en justesse lorsqu'il historicise le vocabulaire de l'égalité, de l'émancipation et de la différence des sexes, car le mot *féminisme* relève d'une autre séquence lexicale et politique, tandis que les controverses qu'il désigne traversent une histoire longue des conflits démocratiques (K. Offen, 2000, p. 20; E. Dorlin, 2021, p. 5). Geneviève Fraisse lit cette histoire comme celle d'une démocratie construite sur l'exclusion des femmes, que le sous-titre de la première édition de *Muse de la raison* désignait comme une démocratie exclusive, formule dense qui éclaire la coexistence de la proclamation égalitaire et de l'éviction des femmes hors du partage effectif du pouvoir au moment même où s'élabore la souveraineté moderne (G. Fraisse, 1995, p. 11). Joan Scott prolonge ce déplacement lorsqu'elle définit le genre comme « *une façon première de signifier des rapports de pouvoir* » *(a primary way of signifying relationships of power)*, ce qui transforme la différence sexuelle en grammaire politique, en opérateur historique et en principe d'intelligibilité des archives (J. W. Scott, 1986, p. 1067). Dans *Only Paradoxes to Offer*, elle montre ensuite que la demande d'égalité formulée par les femmes s'inscrit dans une scène traversée par le paradoxe, puisque l'universel républicain prend forme à partir d'un sujet masculin élevé au rang de mesure commune (J. W. Scott, 1996, p. 3).

Karen Offen élargit encore la perspective en restituant la pluralité des féminismes européens, ce qui replace les textes des Lumières dans une histoire mobile où réformisme, républicanisme, christianisme social, socialisme et radicalité composent des traditions parfois convergentes, parfois concurrentes (K. Offen, 2000, p. 20). Les autrices du XVIIIe siècle participent de ce fait pleinement aux controverses sur la souveraineté, le mariage, la liberté et l'éducation (K. Green, 2014, p. 9). Lynn Hunt éclaire pour sa part la structure symbolique de la période : dans les métaphores familiales de la Révolution, autorité paternelle, fraternité civique et place des femmes dans la cité se distribuent au sein d'une même imagination politique, tandis que la formation d'une sensibilité nouvelle rend pensable l'extension du langage des droits (L. Hunt, 1992, p. 11 ; 2007, p. 19).

Dena Goodman fournit ici un appui décisif avec sa réflexion sur la différence comme concept des Lumières, car la raison universelle s'y formule à travers des distinctions qui ordonnent la civilité, le goût, la conversation et la distribution des

voix légitimes (D. Goodman, 2002, p. 129). La critique de la modernité élaborée par Adorno et Horkheimer densifie encore l'analyse avec la proposition « *Le mythe est déjà les Lumières, et les Lumières retombent dans la mythologie* » *(myth is already enlightenment, and enlightenment reverts to mythology)*, formule qui aide à lire les promesses d'émancipation avec les nouveaux dispositifs de domination qu'elles charrient parfois dans leur propre mouvement (T. W. Adorno et M. Horkheimer, 2002, p. xvi). À partir de ce premier ensemble, le cadre théorique aborde les œuvres du XVIIIe siècle comme des lieux où s'inventent, se déplacent et se disputent les significations de la nature, de la raison, de la vertu et de la citoyenneté (E. Dorlin, 2021, p. 5).

1.3. Généalogies critiques du genre, du patriarcat et de la différence des sexes

Un troisième ensemble conceptuel inscrit les études de genre dans une généalogie étendue, puisque la critique de la naturalisation des sexes travaille déjà les féminismes matérialistes, radicaux et lesbiens de la seconde moitié du XXe siècle (G. Rubin, 1975, p. 157; C. Delphy, 1984, p. 17). Gayle Rubin formule le *sex/gender system* comme un montage historique d'échanges, de parenté et de sexualité, ce qui offre un instrument puissant pour comprendre comment les textes littéraires reprennent, déplacent ou légitiment l'organisation sociale de la différence (G. Rubin, 1975, p. 157).

Christine Delphy déplace le centre de gravité vers le patriarcat et le travail domestique : famille, économie conjugale et éducation relèvent d'abord de rapports matériels qui façonnent ensuite les langages moraux, juridiques et littéraires (C. Delphy, 1984, p. 17). Colette Guillaumin radicalise ce geste à travers le concept de sexage, qui pense l'appropriation des femmes comme rapport social de pouvoir et éclaire la manière dont les corps deviennent des évidences naturelles dans les discours savants et politiques (C. Guillaumin, 1978, p. 5). Les catégorisations de sexe analysées par Nicole-Claude Mathieu ajoutent une portée anthropologique décisive, puisque les sociétés y produisent des corps lisibles, des positions assignées et des identités recevables (N.-C. Mathieu, 1991, p. 231).

Monique Wittig condense cette ligne antinaturaliste dans la formule *« one is not born a woman »*, qui déplace la catégorie de femme vers le terrain du régime politique, de la relation sociale et de la construction historique (M. Wittig, 1992, p. 20). Judith Butler recueille ces héritages en pensant l'identité de genre comme un effet pratique des normes incorporées et réitérées (J. Butler, 1988, p. 519). Son énoncé emblématique, « *Il n'existe pas d'identité de genre derrière les expressions du genre* » (*there is no gender identity behind the expressions of gender »*, oriente alors la lecture littéraire vers les scènes de citation, de reprise et de stylisation par lesquelles un texte fabrique l'effet d'une essence stable (J. Butler, 1990, p. 25).

Carole Pateman complète ce panorama en montrant que la pensée contractuelle moderne abrite une dimension sexuelle constitutive, si bien que

l'universalisme politique peut avancer avec un renforcement simultané de l'autorité masculine sur le mariage, la filiation et la citoyenneté (C. Pateman, 1988, p. 4). Thomas Laqueur historicise à son tour la fabrication des corps sexués dans la médecine et la science, ce qui jette un pont entre épistémologie, imagination anatomique et représentation littéraire (T. Laqueur, 1990, p. viii). Kimberlé Crenshaw ouvre enfin la ligne intersectionnelle, qui invite à lire sexe, classe, race, empire et légalité comme des rapports co-constitutifs (K. Crenshaw, 1991, p. 1244). Trois outils servent directement d'instruments d'analyse dans la suite de l'étude : la catégorie de genre élaborée par J. W. Scott, le contrat sexuel décrit par C. Pateman et la lecture intersectionnelle proposée par K. Crenshaw. Les autres travaux, de G. Rubin à E. Dorlin, situent la position interprétative de la recherche sans être appliqués directement aux textes du corpus.

Ainsi structuré, le cadre théorique articule l'analyse matérielle des formes, l'histoire des concepts et la généalogie des féminismes, de sorte que l'universel apparaît comme une pratique conflictuelle, toujours reprise, toujours redéfinie dans les textes et dans leurs usages (G. Fraisse, 1995, p. 11; A. Lilti, 2019, p. 18). À partir de là, une lecture resserrée peut confronter Staël, Genlis et Gouges par leurs modes d'énonciation, leurs économies d'écriture et leurs usages distincts de la raison, du sentiment, de la science et de la parole publique (K. Green, 2014, p. 9; H. Krief et V. André, 2015, p. 9).

2. Corpus et méthodologie

2.1. Délimitation du corpus, cadrage chronologique et positionnement historiographique

Le corpus principal se concentre sur Olympe de Gouges, Stéphanie-Félicité de Genlis et Germaine de Staël, parce que ces trois trajectoires donnent accès à trois manières d'entrer dans l'espace public par l'écriture, par le livre et par la parole adressée, depuis la scène révolutionnaire jusqu'aux médiations éditoriales et mondaines (G. Fraisse, 1995, p. 12; C. Hesse, 2001, p. 56).

Le corpus primaire retenu se laisse énumérer avec précision. Pour Gouges, l'étude retient la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), lue dans l'édition procurée par C. Fauré dans les *Écrits politiques* (Paris, Gallimard, 1986, pp. 255-263). Pour Genlis, elle retient *Adèle et Théodore, ou lettres sur l'éducation* (Paris, Lambert et Beaudouin, 1782), cité dans les tomes I et II de l'édition originale. Pour Staël, elle retient les *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau* (1788), *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution* (1798), lu dans l'édition établie par L. Omacini (Genève, Droz, 1979), et *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (Paris, Maradan, 1800). Le corpus contextuel comprend *A Vindication of the Rights of Woman* de M. Wollstonecraft (1792), lu dans l'édition Penguin Classics (2004).

Olympe de Gouges forme un premier pôle grâce à l'articulation serrée entre brochures, affiches, adresses, théâtre et droit, qui transforme la parole d'autrice en geste civique et fait de la publication un acte d'intervention immédiate dans la conjoncture révolutionnaire (O. Ritz, 2021, § 13; J. Siess, 2005, p. 9). Sa *Déclaration* offre d'ailleurs une formule programmatique, *« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits »*, qui sert ici de seuil pour étudier la manière dont une phrase politique devient forme littéraire, adresse publique et scène de légitimation (O. de Gouges, 1791/1986, art. 1). Genlis constitue un deuxième pôle, parce que l'éducation y devient une technique d'écriture à large spectre, déployée dans le roman, le théâtre, le traité, l'image et le dispositif domestique, avec une maîtrise remarquable des temporalités de lecture et des usages pédagogiques (I. Brouard-Arends et M.-E. Plagnol-Diéval, 2007, p. 8; D. Julia, 2019, p. 112). Son cas appelle une attention soutenue aux positions d'éditrice, de gouvernante et de metteuse en scène de soi, puisque l'autorité textuelle y circule entre le bureau, la gravure, la maison princière et le marché du livre, selon une logique d'encadrement éducatif très singulière (M.-E. Plagnol-Diéval, 2016, p. 113).

Staël complète l'ensemble, car ses textes articulent réflexion sur la littérature, intervention sur la Révolution et autorité de salon, puis font sentir comment une voix féminine conquiert sa portée publique à partir d'une situation de forte visibilité mondaine (J. Dubois, 1998, p. 33; K. Szmurlo, 1998, p. 377). La borne chronologique 1782-1800 garde un centre de gravité cohérent, car elle réunit la fin de l'Ancien Régime, l'accélération révolutionnaire et le premier bilan de la culture nouvelle, moment où l'espace public se redéfinit avec une vigueur singulière et où la rhétorique de la virilité se crispe (A. Lilti, 2019, p. 18; F. Dupuis-Déri, 2021, p. 45). Un corpus contextuel plus léger accueille Mary Wollstonecraft afin de situer les circulations européennes de la question des droits et de l'éducation, tout en laissant au trio français la responsabilité principale de la démonstration comparative et de la lecture rapprochée (K. Green, 2014, p. 196; K. O'Brien, 2009, p. 1).

2.2. Principes méthodologiques, protocoles de lecture et échelles d'analyse

La méthode combine lecture littéraire serrée, histoire du livre, sociologie de l'espace public et histoire intellectuelle, parce qu'un texte du XVIIIe siècle agit à la fois par son lexique, par sa forme, par son support et par la scène sociale qui l'accueille (D. Goodman, 1994, p. 2; J. B. Landes, 1988, p. 7). Chaque pièce du corpus est donc étudiée à partir de la matérialité de sa publication, de la signature choisie, des dédicaces, des préfaces, des relais éditoriaux, des rythmes de diffusion et du statut d'auteur ou d'autrice qu'elle cherche à produire dans le moment même de sa circulation (C. Hesse, 1990, p. 110; N. Ferrand, 2020, p. 113). La grille s'ouvre à la proposition de Joan Scott, *« gender is a constitutive element of social relationships based on perceived differences between the sexes »*, puisque cette formule permet de suivre le genre au ras des mots, dans les emplois de nature, de raison, de vertu, de sensibilité, de citoyenneté et d'éducation (J. W. Scott, 1986, p.

1067). Les travaux de Florence Lotterie et le *Dictionnaire des femmes des Lumières* servent ici de points d'appui lexicaux et historiographiques, grâce auxquels la figure de la philosophe, de l'éducatrice, de la dramaturge ou de la publiciste retrouve ses contours propres et ses écarts internes (F. Lotterie, 2013, p. 14; H. Krief et V. André, 2015, p. 9).

Pour Olympe de Gouges, le protocole privilégie la rencontre entre adresse polémique, langage du droit, mémoire théâtrale et imaginaire de la tribune, afin de montrer comment l'énonciation publique transforme un texte bref en événement discursif et en geste d'autorisation de soi (O. Ritz, 2021, § 13; C. Hesse, 2001, p. 56). Pour Genlis, le protocole place au centre les rapports entre récit d'éducation, théâtre à usage pédagogique, illustration, discipline des corps et scénographie domestique, parce que son écriture agence des dispositifs où la lecture, l'observation et l'exercice moral se renforcent mutuellement (I. Brouard-Arends et M.-E. Plagnol-Diéval, 2007, p. 9; M.-E. Plagnol-Diéval, 2016, p. 113). Wollstonecraft intervient comme repère latéral, surtout lorsque la réflexion touche à la formation intellectuelle des femmes, à la dignité du jugement et à la citoyenneté morale, condensées dans une phrase restée célèbre, *« Strengthen the female mind by enlarging it, and there will be an end to blind obedience »* (M. Wollstonecraft, 1792/2004, p. 29; K. O'Brien, 2009, p. 1). Pour Staël, l'analyse porte sur l'énergie de l'éloquence, sur la mise en relation entre littérature et institutions sociales, puis sur les formes de l'autorité féminine dans un espace public traversé par la sociabilité, la polémique et la mémoire de la Révolution (J. Dubois, 1998, p. 33; B. Poirier, 2022, p. 105). La démarche assume ainsi la forme d'une synthèse critique adossée à une lecture ciblée. Dix passages du corpus primaire font l'objet d'un commentaire suivi, cinq pour Gouges, l'exorde, les articles 1, 10 et 13 et le postambule de la *Déclaration*, deux pour Genlis, deux pour Staël et un pour Wollstonecraft, le reste de la démonstration procédant par mise en série des travaux critiques.

2.3. Historicisation des outils théoriques et formalisation du cadre comparatif

Le troisième volet de la méthode mobilise une généalogie longue des études de genre et des pensées féministes, afin que l'analyse des textes du XVIIIe siècle dialogue avec des outils forgés autour du système sexe-genre, du travail domestique, de l'appropriation, de la sexualité et de l'intersection des rapports de pouvoir (G. Rubin, 1975, p. 157; C. Delphy, 1984, p. 17). Guillaumin et Wittig apportent ici une force particulière, car leurs concepts rendent sensible la fabrication sociale des catégories de sexe, tandis que la phrase de Wittig, *« women is the product of a social relationship »*, éclaire avec intensité la fabrique discursive des identités féminines (C. Guillaumin, 1978, p. 5; M. Wittig, 1992, p. 27). Scott et Pateman offrent ensuite un lien décisif entre langage du genre et langage du contrat, si bien que la citoyenneté, le mariage, la famille et la représentation politique deviennent des objets littéraires aussi bien que des catégories d'histoire sociale (J.

W. Scott, 1986, p. 1067; C. Pateman, 1988, p. 4). Crenshaw et Dorlin élargissent encore l'enquête vers la co-présence du sexe, de la race, de la classe et de la sexualité, orientation précieuse pour saisir les angles morts du discours universaliste et l'inscription différenciée des sujets dans la modernité politique (K. Crenshaw, 1991, p. 1244; E. Dorlin, 2021, p. 5).

Laqueur accompagne plus précisément l'étude du lexique corporel et médical, car la différence des sexes traverse les textes de Gouges, de Genlis et de Staël sous la forme de métaphores du corps, de la nature et de l'organisation sociale, toujours chargées d'une histoire savante (T. Laqueur, 1990, p. viii). Le cadre comparatif repose désormais sur trois critères explicites, le lieu d'énonciation, le support de publication et le mode d'autorité, autrement dit qui parle, depuis quel support et au nom de quelle légitimité, ce qui autorise une confrontation serrée des stratégies d'écriture plutôt qu'une simple addition de noms dans une séquence illustrative (J. B. Landes, 1988, p. 15; K. Green, 2014, p. 9). Le parcours d'analyse suit enfin trois échelles solidaires, d'abord la microlecture des formes et des mots, ensuite l'étude des conditions matérielles de publication, puis la mesure de l'effet politique produit par chaque texte dans son horizon de réception, selon une logique pleinement comparative (H. Krief et V. André, 2015, p. 9; N. Ferrand, 2020, p. 113).

Une telle méthode prépare un développement centré sur trois cas fortement contextualisés, complétés par quelques relais européens, avec l'objectif de faire ressortir la singularité de chaque écriture et la tension commune qui associe universalité des droits, hiérarchie des sexes et invention littéraire de la voix publique (D. Goodman, 1994, p. 5; B. Poirier, 2022, p. 110).

3. Discussion

Les trois sous-parties qui suivent, la tribune, la maison, l'institution, désignent moins trois stratégies laissées au choix des autrices que les trois lieux d'énonciation accessibles à une femme de lettres à la fin du XVIIIe siècle. La discussion établit ainsi le résultat central de l'étude, la forme d'autorité construite par chaque autrice épouse la place énonciative que l'ordre social lui laisse, ce qui transforme le paradoxe annoncé au résumé, celui d'un universel qui proclame l'égalité tout en distribuant inégalement la parole, en résultat progressivement démontré.

3.1. La tribune, le droit et l'épreuve de l'universel

La discussion du corpus s'ouvre avec Olympe de Gouges, puisque son écriture fait apparaître au plus vif la faille d'un universel révolutionnaire qui proclame l'égalité tout en réservant l'exercice plein de la citoyenneté à un sujet masculin, faille que Geneviève Fraisse a formulée par l'idée de démocratie exclusive et qui donne au texte de 1791 son énergie polémique la plus décisive (G. Fraisse, 1995, p. 11). Cette énergie prend la forme d'un paradoxe historique plutôt que d'une simple revendication, car le langage des droits sert ici à déplacer

l'universel depuis l'intérieur même de ses catégories, mouvement que Joan Scott a situé au cœur des conflits modernes entre différence sexuelle, abstraction politique et accès à la représentation (J. W. Scott, 1996, p. 3). L'étude du corpus montre alors que Gouges cherche surtout à transformer l'énonciation politique en acte de présence, grâce à une prose brève, scandée, adressée, que Jürgen Siess lit comme un usage stratégique des formes civiques ouvertes par la Révolution et aussitôt disputées par elle (J. Siess, 2005, p. 10). La phrase la plus célèbre concentre ce geste d'autorisation et de déplacement, *« la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune »*, parce qu'elle associe le lieu du châtiment, l'espace public de la parole et l'exigence d'une symétrie politique complète (O. de Gouges, 1791/1986, art. 10).

Le dispositif d'adresse de la *Déclaration* mérite ici une lecture rapprochée, car il constitue en lui-même une scène d'autorisation. Le texte enchaîne trois adresses successives, la dédicace à la Reine, l'exorde tourné vers l'homme, le postambule tourné vers les femmes, et cette architecture met en scène une signataire qui distribue la parole avant même d'énoncer le droit. L'exorde interpelle directement le législateur masculin, *« Homme, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question »*, apostrophe qui installe l'autrice en position d'examinatrice du droit et retourne la charge de la preuve contre le sujet universel (O. de Gouges, 1791/1986, exorde). Le postambule déplace ensuite l'adresse vers les destinataires féminines, *« Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits »*, injonction qui convertit la déclaration juridique en appel à la mobilisation et qui fait de la signature féminine un acte politique complet (O. de Gouges, 1791/1986, postambule). La pragmatique de ces adresses confirme la lecture de J. Siess, la prose gougienne construit son autorité par l'interpellation plutôt que par la démonstration savante (J. Siess, 2005, p. 10).

Cette symétrie gagne en netteté lorsqu'on suit les supports employés par Gouges, depuis la brochure jusqu'au théâtre, car Olivier Ritz montre que sa postérité critique a longtemps réduit cette mobilité médiatique alors qu'elle constitue précisément la force d'une autrice qui fabrique sa visibilité à travers des genres considérés comme mineurs ou instables (O. Ritz, 2021, § 14). La discussion du corpus révèle dès lors que la citoyenne selon Gouges entre dans l'espace public sous une forme déjà sexuellement codée, puisque la parole féminine y demeure soumise à des critères de décence, de crédibilité et de respectabilité que Joan Landes décrit comme constitutifs de la sphère publique moderne (J. B. Landes, 1988, p. 7). Ainsi le recours de Gouges aux figures maternelles, aux enfants naturels, aux veuves et aux femmes du peuple apparaît comme une stratégie de déplacement plus subtile qu'un simple appel compassionnel, car Lynn Hunt a montré combien les imaginaires familiaux ont servi de matrice aux langages politiques de la Révolution et à leurs hiérarchies implicites (L. Hunt, 1992, p. 11). Dans cette perspective, la

revendication d'égalité juridique prend place au sein d'un ordre conjugal et civil déjà structuré par ce que Carole Pateman nomme le contrat sexuel, ce qui éclaire la cohérence profonde entre le combat de Gouges pour les droits, sa critique du mariage et sa réflexion sur la filiation (C. Pateman, 1988, p. 4).

Ce premier cas fait également sentir qu'une prise de parole féminine au cœur de la cité active une réaction virile presque structurelle, et l'on retrouve ici les invariants décrits par Francis Dupuis-Déri dans les récits de crise de la masculinité, où l'extension symbolique ou réelle des droits féminins devient le signe d'un ordre masculin menacé (F. Dupuis-Déri, 2021, p. 39). Le texte de Gouges invite en outre à penser plusieurs lignes de différenciation à la fois, puisque la citoyenne qu'il appelle reste prise dans des régimes d'accès variés selon la fortune, le statut familial, la légitimité juridique et la condition sociale, question que l'outil intersectionnel de Kimberlé Crenshaw aide à formuler avec davantage de précision historique (K. Crenshaw, 1991, p. 1244). Cet outil, forgé en 1991 dans le champ juridique américain, est assumé ici comme instrument rétrospectif. Il rend visibles des co-présences de rapports de pouvoir que les contemporaines formulaient dans le langage de la condition, de l'état civil et de la fortune, sans jamais disposer de la catégorie elle-même.

Un autre élément ressort avec force de ce dossier, à savoir l'articulation entre émotion civique et droits abstraits, car Lynn Hunt a montré que l'invention des droits modernes s'appuie aussi sur des régimes d'identification sensibles, et la prose de Gouges travaille précisément cette jonction entre principes et affects publics (L. Hunt, 2007, p. 30). Cette jonction prend chez elle la forme d'une différence réorganisée par le langage égalitaire, perspective qui rejoint la réflexion de Dena Goodman sur la manière dont les Lumières classent, ordonnent et rendent utiles les différences au lieu de les laisser à l'état de simple donnée naturelle (D. Goodman, 2002, p. 129). Ainsi l'article XIII sur la contribution publique élargit le conflit bien au-delà du symbole, puisque *« les contributions de la femme et de l'homme sont égales »* et appellent donc une distribution égale des charges et des dignités, ce qui rattache la citoyenneté féminine à l'économie même de l'État (O. de Gouges, 1791/1986, art. 13).

3.2. La maison, l'exercice et le théâtre éducatif

Le passage à Genlis modifie aussitôt l'échelle du débat, puisque l'intervention politique s'y déploie par la médiation éducative, par la maison et par la fiction épistolaire, selon une logique que le volume dirigé par Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval a bien mise en lumière en restituant la centralité des femmes éducatrices dans la culture des Lumières (I. Brouard-Arends et M.-E. Plagnol-Diéval, 2007, p. 8). La singularité matérielle de Genlis devient particulièrement visible lorsqu'on suit, avec Dominique Julia, ses pratiques de gouvernement des corps, des rythmes et des savoirs auprès des princes d'Orléans,

car l'autorité pédagogique y prend la forme d'une organisation quotidienne qui fait de l'écriture un prolongement direct de la surveillance et de l'exercice (D. Julia, 2019, p. 112). Le programme formulé dans *Adèle et Théodore* condense ce projet avec une netteté remarquable, *« une raison solide, un esprit orné, une teinture superficielle, mais générale des sciences »*, formule où la culture large, les talents agréables et l'économie domestique s'enchaînent dans un idéal de maîtrise graduée plutôt que dans un modèle de simple soumission (S.-F. de Genlis, 1782, t. I, p. 171). Cette formule prend tout son sens lorsqu'on lit Genlis comme éditrice et apologiste de sa propre œuvre, puisque Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval montre comment elle agence préfaces, rééditions et commentaires auctoriaux afin de stabiliser une autorité éducative qui circule autant dans le livre que dans la réputation, ses préfaces et avertissements fonctionnant comme de véritables scènes de signature où l'éducatrice authentifie sa compétence (M.-E. Plagnol-Diéval, 2016, p. 113).

La discussion du corpus avance alors sur un terrain très différent de celui de Gouges, car l'atelier genlisien engage manuscrits, objets pédagogiques, petits théâtres, images, traductions et correspondances, ensemble que Nathalie Ferrand aide à penser comme un lieu concret de fabrication où l'écriture se confond avec des pratiques, des espaces et des instruments (N. Ferrand, 2020, p. 113). À cette matérialité s'ajoute une économie fine de l'auctorialité, puisque le moment révolutionnaire redéfinit les lois de la propriété littéraire et la circulation des signatures, comme l'a montré Carla Hesse dans son étude sur l'épistémologie des Lumières et les lois de l'auteur, éclairant ainsi le geste par lequel Genlis fait valoir son expertise par le texte (C. Hesse, 1990, p. 109). Dès lors, Genlis apparaît comme une administratrice de la conversation sociale autant que comme une romancière, et cette double position rejoint la description par Dena Goodman d'une république des lettres où la médiation, la politesse et l'organisation de la parole composent un véritable pouvoir culturel (D. Goodman, 1994, p. 2).

L'intérêt du cas Genlis tient aussi à la manière dont il agence le corps, la santé, l'exercice et la discipline, ce qui fait écho à l'histoire longue de la différence sexuelle retracée par Thomas Laqueur, où les discours savants sur la nature corporelle servent à ordonner les places sociales autant qu'à les décrire (T. Laqueur, 1990, p. viii). La maison éducatrice imaginée par Genlis valorise en effet un travail continu de soin, d'organisation, de présence et de transmission, si bien que la lecture croisée avec Christine Delphy donne à voir sous la civilité pédagogique un régime de travail domestique hautement structurant, dont l'évidence culturelle masque souvent la portée politique (C. Delphy, 1984, p. 17). Ainsi Genlis intéresse la discussion du corpus parce qu'elle ouvre un espace de savoir féminin très large tout en l'installant dans une scène relationnelle fortement codée, tension qui prépare en profondeur les analyses ultérieures de Monique Wittig sur la catégorie de sexe et de Gayle Rubin sur le système sexe genre, puis donne à cette écriture éducative une postérité théorique inattendue (M. Wittig, 1992, p. 20; G. Rubin, 1975, p. 159).

La comparaison interne du corpus devient particulièrement féconde à cet endroit, car la synthèse dirigée par Martine Reid montre que les femmes investissent la littérature par des voies formelles diverses, et Genlis pousse cette diversité jusqu'à faire de la pédagogie un véritable mode de production littéraire, capable d'absorber récit, théâtre, histoire morale et description d'objets (M. Reid, 2020, p. 11). L'aveu célèbre sur les leçons jouées résume parfaitement ce dispositif, *« nous avons le plaisir d'inventer de jolis plans que nous mettons en action »*, phrase par laquelle Genlis transforme l'éducation en dramaturgie continue et convertit la maison en scène expérimentale (S.-F. de Genlis, 1782, t. II, p. 102). À partir de là, le rapport matériel à l'écriture distingue profondément Genlis de Staël, puisque l'une gouverne surtout par le montage d'exercices, d'objets et de scénarios domestiques, tandis que l'autre conquiert son autorité par la discussion philosophique et par la grande scène européenne, écart que Carla Hesse rend sensible lorsqu'elle décrit des modernités féminines plurielles au tournant révolutionnaire (C. Hesse, 2001, p. 214).

3.3. L'institution littéraire, la médiation et la singularité staëlienne

Avec Staël, la discussion du corpus quitte la pédagogie d'encadrement et la brochure d'intervention pour rejoindre le terrain de l'institution littéraire, où Jacques Dubois situe la nouveauté d'une auteure capable d'agir sur le débat public en faisant de la littérature elle-même un opérateur d'intelligibilité historique et politique (J. Dubois, 1998, p. 33). Simone Balayé montre d'ailleurs que cette conquête de l'autorité passe par une série de batailles symboliques contre un ordre social armé contre les femmes qui écrivent, ce qui rend particulièrement sensible, chez Staël, la dimension genrée de la célébrité, du salon et de la postérité (S. Balayé, 1992, p. 15). La définition donnée dans *De la littérature* résume admirablement ce programme, *« la littérature [est] la poésie, l'éloquence, l'histoire et la philosophie, ou l'étude de l'homme moral »*, formule qui élargit le domaine littéraire jusqu'aux formes de pensée capables de saisir les institutions, les passions et les mœurs, tandis que le discours préliminaire du même ouvrage met en scène une signataire qui revendique ouvertement le droit d'examen face aux attaques attendues (G. de Staël, 1800, p. 51). Karyna Szmurlo aide alors à comprendre comment cette pensée devient performative dans le moment révolutionnaire, car les discours staëliens agissent moins par injonction directe que par la mise en mouvement de catégories telles que médiation, énergie, opinion et perfectibilité, à travers lesquelles la littérature produit déjà une action politique (K. Szmurlo, 1998, p. 392).

La distance entre Staël et Genlis apparaît ici avec une grande netteté, puisque le théâtre de société chez Staël, tel que l'analyse Blandine Poirier, sert d'abord à expérimenter des formes d'engagement, de conversation et de jugement collectif, là où le théâtre éducatif de Genlis vise une régulation méthodique des comportements et des affects (B. Poirier, 2022, p. 105). Le détour par Wollstonecraft éclaire ce contraste européen, car l'exigence formulée dans *A*

Vindication of the Rights of Woman, qui assigne aux femmes le déploiement de leurs propres facultés comme fin première de leurs efforts, valorise une autonomie intellectuelle qui rejoint Staël par l'ampleur du sujet moral, tout en demeurant inscrite, comme l'a montré Karen O'Brien, dans un contexte britannique de polémique philosophique et d'éducation civique distinct du contexte français (M. Wollstonecraft, 1792/2004, p. 29; K. O'Brien, 2009, p. 1). Cette comparaison resserrée confirme alors l'utilité de la catégorie de genre au sens de Joan Scott, car elle révèle comment des différences de support, de posture et de public configurent des rapports de pouvoir spécifiques au lieu de ramener toutes les autrices à une même expérience féminine abstraite (J. W. Scott, 1986, p. 1067).

À ce stade, l'intérêt du corpus resserré devient évident, puisque l'histoire culturelle dirigée par Martine Reid invite à suivre les formes, les médiations et les conditions d'accès à la légitimité, méthode qui fait ressortir avec beaucoup plus de netteté les singularités croisées de Gouges, Genlis et Staël (M. Reid, 2020, p. 9). Dans ce cadre, les propositions de Florence Lotterie sur la figure de la femme philosophe croisent utilement l'histoire transnationale élaborée par Karen Green, puis conduisent à voir dans le corpus retenu trois modalités distinctes de l'accès féminin au savoir, à la parole et à la publicité au lieu d'une essence commune de l'émancipation (F. Lotterie, 2013, p. 14; K. Green, 2014, p. 196). La phrase de Staël sur la *« femme extraordinaire »* cristallise alors le résultat de cette discussion, car elle montre qu'une femme dotée d'un esprit supérieur devient à la fois objet de curiosité, de soupçon et d'isolement, tandis que l'ambivalence même des Lumières envers l'universalité continue, comme le rappelle Lilti, à traverser toute lecture moderne de ces œuvres (G. de Staël, 1800, p. 366; A. Lilti, 2019, p. 18).

La valeur de ce troisième cas tient justement à sa capacité de faire sentir que l'histoire des féminismes se construit par reprises, relais et écarts, suivant une dynamique longue que Karen Offen décrit à l'échelle européenne et qui donne au corpus français une résonance continentale particulièrement riche (K. Offen, 2000, p. 5). Sous cet angle, la discussion du corpus retrouve la critique de la modernité, car l'ambition d'universalité qui anime Staël, Gouges et parfois Genlis produit simultanément des ouvertures considérables et des zones d'exclusion persistantes, tension que Joan Scott a formulée par le langage du paradoxe et qu'Adorno et Horkheimer ont pensée à l'échelle plus vaste de l'Aufklärung européenne (J. W. Scott, 1996, p. 3; T. W. Adorno et M. Horkheimer, 2002, p. 3).

Le paradoxe central du corpus tient alors à la coexistence de deux universalismes, l'un fondé sur l'abstraction des droits, l'autre sur la hiérarchie sexuée des fonctions, et l'histoire sensible des droits racontée par Lynn Hunt aide à comprendre comment ces deux logiques ont pu avancer de concert dans la culture politique moderne (L. Hunt, 2007, p. 19). Chez Genlis, ce paradoxe prend la forme d'une universalité pédagogique ajustée aux fonctions domestiques, tandis que chez Staël il devient réflexion sur les institutions et la perfectibilité, lecture que Jacques

Dubois permet d'articuler avec netteté en situant la littérature au croisement de l'expérience historique et de la légitimité publique (J. Dubois, 1998, p. 40).

Conclusion

L'étude conduite à partir d'Olympe de Gouges, de Madame de Genlis et de Germaine de Staël met en lumière trois manières d'habiter l'espace public par l'écriture à la fin du XVIIIe siècle. La première hypothèse de lecture sort confirmée de la discussion, la tribune, la maison et l'institution littéraire constituent bien les trois lieux d'énonciation laissés à une femme de lettres, et la forme d'autorité construite par chaque autrice épouse la place énonciative disponible. Olympe de Gouges transforme la déclaration, la brochure et le théâtre en instruments d'intervention immédiate dans la cité. Madame de Genlis construit une autorité durable à travers l'éducation, la scénographie domestique et l'organisation minutieuse des pratiques. Germaine de Staël élabore une puissance de médiation où la littérature interprète l'histoire, éclaire les institutions et donne forme à une voix intellectuelle de grande ampleur.

La comparaison fait ressortir un point commun essentiel. Chacune de ces autrices travaille à l'intérieur d'un universel qui promet l'égalité, tout en maintenant une distribution sexuée des fonctions, des légitimités et des accès à la parole. Le cœur de l'analyse réside dans cette tension. Chez Gouges, elle prend la forme d'une revendication civique directe qui rattache la citoyenneté féminine au langage des droits. Chez Genlis, elle s'inscrit dans une pédagogie de la formation morale et sociale, où l'accès au savoir avance à travers des cadres disciplinaires précis. Chez Staël, elle devient réflexion sur les institutions, sur l'opinion et sur les conditions culturelles de la liberté. Le corpus montre ainsi que l'écriture des femmes agit à la fois comme pratique littéraire, comme technique de légitimation et comme expérience de transformation du politique, ce qui valide la deuxième hypothèse, le support de publication configure la portée politique du texte autant que son contenu.

Le parcours valide enfin la troisième hypothèse et conduit à historiciser les féminismes au pluriel. Leur lecture conjointe fait donc apparaître une dynamique commune, celle d'une écriture qui invente des voies d'accès à la légitimité tout en révélant les limites profondes de l'universel moderne. Les textes étudiés appartiennent à une phase antérieure au vocabulaire militant du XIXe siècle, alors qu'ils développent déjà des gestes d'émancipation, des critiques de la hiérarchie des sexes et des formes de subjectivation puissantes. Cette perspective donne toute sa place à Geneviève Fraisse et invite à inscrire les études de genre dans une généalogie élargie, depuis les Lumières jusqu'aux féminismes matérialistes, aux approches intersectionnelles et aux lectures contemporaines de la performativité.

Trois limites bornent la portée de ces résultats. La lecture rapprochée demeure minoritaire au regard de la synthèse critique, puisque dix passages seulement font l'objet d'un commentaire suivi et que la sous-partie consacrée à Gouges mobilise

encore largement les commentateurs. Le corpus primaire cité reste inégalement distribué entre les trois autrices, Staël et Genlis étant lues sur un nombre de pages plus restreint que ne l'annonce le protocole. Enfin l'histoire du livre est mobilisée à partir de travaux de seconde main, sans matériau d'archive éditoriale, alors que la méthode en revendique l'horizon.

Cette recherche ouvre enfin plusieurs prolongements. Le rapprochement avec Wollstonecraft peut être développé à l'échelle européenne. L'exploration des supports imprimés, des archives éditoriales et des pratiques de lecture permettrait aussi d'approfondir la matérialité de ces œuvres. Le résultat propre de l'étude tient à la mise en regard des trois lieux d'énonciation, ce qui éclaire d'un même mouvement la citoyenneté, la différence des sexes, l'autorité culturelle et la fonction sociale de la littérature à la fin du XVIIIe siècle. À ce titre, Gouges, Genlis et Staël offrent un observatoire privilégié des ambivalences de la modernité et des formes multiples par lesquelles des femmes ont conquis une présence durable dans l'histoire intellectuelle et littéraire.

Références bibliographiques

ADORNO Theodor W. et HORKHEIMER Max, 2002, *Dialectic of Enlightenment: Philosophical Fragments*, Stanford, Stanford University Press.

BALAYÉ Simone, 1992, « Comment peut-on être Madame de Staël ? Une femme dans l'institution littéraire », *Romantisme*, vol. 22, n° 77, pp. 15-23.

BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle (dir.), 2007, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BUTLER Judith, 1988, « Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory », *Theatre Journal*, vol. 40, n° 4, pp. 519-531.

BUTLER Judith, 1990, *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge.

CRENSHAW Kimberlé, 1991, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, pp. 1241-1299.

DELPHY Christine, 1984, *Close to Home: A Materialist Analysis of Women's Oppression*, Amherst, University of Massachusetts Press.

DORLIN Elsa, 2021, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la philosophie féministe*, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France.

DUBOIS Jacques, 1998, « Madame de Staël et l'institution littéraire », *Le Groupe de Coppet et le monde moderne*, Genève, TILKIN Françoise (dir.), Droz, pp. 33-46.

DUPUIS-DÉRI Francis, 2021, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Paris, Éditions Points.

FERRAND Nathalie, 2020, « Qu'est-ce qu'un atelier d'écrivain au XVIIIe siècle ? L'exemple de Rousseau », *Littérales*, n° 47, pp. 113-137.

FRAISSE Geneviève, 1995, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard.

GENLIS Stéphanie-Félicité de, 1782, *Adèle et Théodore, ou lettres sur l'éducation*, Paris, Lambert et Beaudouin.

GOODMAN Dena, 1994, *The Republic of Letters: A Cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca, Cornell University Press.

GOODMAN Dena, 2002, « Difference: An Enlightenment Concept », *What's Left of Enlightenment? A Postmodern Question*, Stanford, BAKER Keith M. et REILL Peter H. (dir.), Stanford University Press, pp. 129-147.

GOUGES Olympe de, 1791/1986, « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », *Écrits politiques*, Paris, FAURÉ Christine (éd.), Gallimard, pp. 255-263.

GREEN Karen, 2014, *A History of Women's Political Thought in Europe, 1700-1800*, Cambridge, Cambridge University Press.

GUILLAUMIN Colette, 1978, « Pratique du pouvoir et idée de nature (1). L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n° 2, pp. 5-30.

HESSE Carla, 1990, « Enlightenment Epistemology and the Laws of Authorship in Revolutionary France, 1777-1793 », *Representations*, n° 30, pp. 109-137.

HESSE Carla, 1991, *Publishing and Cultural Politics in Revolutionary Paris, 1789-1810*, Berkeley, University of California Press.

HESSE Carla, 2001, *The Other Enlightenment: How French Women Became Modern*, Princeton, Princeton University Press.

HUNT Lynn, 1992, *The Family Romance of the French Revolution*, Berkeley, University of California Press.

HUNT Lynn, 2007, *Inventing Human Rights: A History*, New York, W. W. Norton.

JULIA Dominique, 2019, « Princes et élèves. Les études des princes d'Orléans sous l'autorité de Mme de Genlis », *Histoire de l'éducation*, n° 151, pp. 107-144.

KRIEF Huguette et ANDRÉ Valérie (dir.), 2015, *Dictionnaire des femmes des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2 volumes.

LANDES Joan B., 1988, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press.

LAQUEUR Thomas, 1990, *Making Sex: Body and Gender from the Greeks to Freud*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

LILTI Antoine, 2019, *L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil.

LOTTERIE Florence, 2013, *Le genre des Lumières. Femme et philosophe au XVIIIe siècle*, Paris, Classiques Garnier.

MATHIEU Nicole-Claude, 1991, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes.

O'BRIEN Karen, 2009, *Women and Enlightenment in Eighteenth-Century Britain*, Cambridge, Cambridge University Press.

OFFEN Karen, 2000, *European Feminisms, 1700-1950: A Political History*, Stanford, Stanford University Press.

PATEMAN Carole, 1988, *The Sexual Contract*, Cambridge, Polity Press.

PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle, 2016, « Mme de Genlis éditrice, Mme de Genlis apologiste : l'exemple des textes de Louise de La Vallière et de Mme Mallefille », *Études sur le XVIIIe siècle*, n° 44, pp. 113-126.

POIRIER Blandine, 2022, « Le théâtre de société de Germaine de Staël : une forme d'engagement ? », *Études de lettres*, n° 317, pp. 105-124.

REID Martine (dir.), 2020, *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, tome I, Paris, Gallimard.

RITZ Olivier, 2021, « Le sacre retardé d'une écrivaine : Olympe de Gouges », *La Révolution française*, n° 20, disponible sur journals.openedition.org/lrf, consulté en août 2026.

RUBIN Gayle, 1975, « The Traffic in Women: Notes on the Political Economy of Sex », *Toward an Anthropology of Women*, New York, REITER Rayna (dir.), Monthly Review Press, pp. 157-210.

SCOTT Joan W., 1986, « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, vol. 91, n° 5, pp. 1053-1075.

SCOTT Joan W., 1996, *Only Paradoxes to Offer: French Feminists and the Rights of Man*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

SIESS Jürgen, 2005, « Un discours politique au féminin. Le projet d'Olympe de Gouges », *Mots. Les langages du politique*, n° 78, pp. 9-21.

STAËL Germaine de, 1788, *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, s.l., s.n.

STAËL Germaine de, 1979 [1798], *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*, édition établie par Lucia Omacini, Genève, Droz.

STAËL Germaine de, 1800, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, Paris, Maradan.

SZMURLO Karyna, 1998, « Vers la théorie du performatif : Germaine de Staël et les discours de la Révolution », *Le Groupe de Coppet et le monde moderne*, Genève, TILKIN Françoise (dir.), Droz, pp. 377-393.

WITTIG Monique, 1992, *The Straight Mind and Other Essays*, Boston, Beacon Press.

WOLLSTONECRAFT Mary, 1792/2004, *A Vindication of the Rights of Woman*, Londres, Penguin Classics.